

bouquet de roses gracieusement épanouies met une note de gaieté dans cette atmosphère qui enveloppe le « Pays des Ombres », la « Terre des Galibots ».

Alors l'œuvre de Mouscron, philosophe que et consolateur est venue jeter dans le pays des mines et de la métallurgie, les roses de la pensée et de l'art.

LE GALIBOT.

### MYSTIFIÉ

S'imaginant que la Noël tombait le 1<sup>er</sup> Avril, un joyeux fadaux adressait hier ses vœux à Lille, une lettre émise du nom de Roger SALENGRO, secrétaire de la Fédération Socialiste, conseiller général du Nord, Combe et ce dernier eut fort par sa plume, le mauvais plaisant poursuivit une charge fond contre le bolchevisme, s'affirmant « patriote », se prétendant « partisan du progrès dans l'ordre et la légalité ».

Un journal s'est laissé pour croire le faux, authentique, pour se laisser duper par le mystificateur. L'Echo du Nord, hier soir, publiait la prétendue lettre de Roger Salengro, la faisant suivre de commentaires dignes de Joseph Prudhomme.

Une noble candeur peut toujours être soulagée; elle fait rire...

### Grève probable des tramways de Roubaix-Tourcoing

L'entrepreneur d'acier malin, entre M. le Directeur de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing et le secrétaire du Syndicat, M. Morel, n'a eu aucun résultat. A 16 heures 30, les ouvriers forment un meeting, se sont réunis au nombre d'une centaine, au Café Foyez à Roubaix, près du dépôt de l'Union. Après échange de vue, ils ont décidé, à l'unanimité, de ne pas reprendre le travail jusqu'à ce que M. le Directeur maintienne la décision qu'il a prise relativement au changement de service qui doit se faire le même jour.

### Qui a tué et dépecé Pinconu à La Villette ?

La police judiciaire poursuit toujours activement l'enquête sur le meurtre de Pinconu, tué le 10 janvier à La Villette, à l'endroit hier soir le témoin qui, le jour où les membres coupés ont été retrouvés, avait aperçu un individu qui lui avait paru étrange. Il s'agit d'un nommé Martin, un paquet assez volumineux. Ce témoin, M. Vincent Delamarre, 23 ans, lui a fait les déclarations suivantes :

« Dans la soirée du dimanche où différents paquets ont été trouvés, je me trouvais avec une jeune fille qui de Valenciennes, lorsque je vis venir, dans le sens contraire à celui dans lequel je marchais, un individu portant un paquet volumineux et ressemblant plus qu'à un colis que de l'autre. Lorsque cet individu nous aperçut, il prit un air gêné et posant son paquet à terre, il accourut quelques instants, puis se précipita vers le canal. Mais comme nous poursuivions notre route, il reprit lui aussi son chemin et, quelques instants après, j'entendis un bruit sourd que je crus reconnaître pour être celui d'un paquet tombant dans l'eau ».

### UN INNOCENT MORT AU BAGNE

Toulon, 24. — Dans la nuit du 24 au 25 octobre 1911, trois vols à main armée furent commis à Toulon : MM. Rossi, Gasi, un second nommé de marine, M. Lemondard, et sa femme furent attaqués et frappés à coups de couteau.

A la suite de l'enquête de la police on arrêta les 27 et 28 octobre, dans la banlieue de Toulon, Bernetti et Charles Guet, qui furent formellement reconnus par les victimes. Azalbert et Beretta, savamment coupables, mais affirmant que Guet n'avait rien à voir dans le crime, furent relâchés. Devant la cour d'assises du Var, Guet fut déclaré coupable d'être l'un des auteurs des vols commis au préjudice de MM. Gasi et Rossi et fut condamné à la prison à perpétuité.

A la Guyane, Guet continua à soutenir qu'il était innocent.

C'est un moribond, Ernest Ambrosini, qui se décida à dévoiler la vérité. Le malheureux Guet mourut, en effet, le 27 octobre, à Saint-Laurent (Guyane) et c'est seulement le 27 novembre de la même année qu'Ambrosini déclara à Toulon après avoir écrit, en présence de sa sœur et d'amis qui assistaient à ses derniers moments, une lettre adressée au chef de la sûreté et dans laquelle il déclarait avoir commis le crime pour lequel Guet avait été condamné.

### UN MORATORIUM POUR NOTRE DETTE ?

Washington, 24. — On apprend de diverses sources autorisées que plusieurs membres éminents de la Commission des dettes interalliées seraient favorables à un moratorium.

Dans les milieux les mieux informés, l'opinion est que le Président ne voudrait pas faire comprendre qu'aucune suite ne sera possible tant que la commission des dettes n'aura pas été régulièrement saisie.

### LA BELGIQUE VA REMBOURSER UN DEMI MILLIARD A L'AMERIQUE

Bruxelles, 24. — Une dépêche de New-York à l'Agence Télégraphique belge, annonce que le gouvernement belge remboursera intégralement le 1<sup>er</sup> janvier prochain, 27.500.000 dollars de Bons du Trésor venant à échéance.

L'Agence Télégraphique belge apprend qu'il s'agit d'emprunts contractés aux Etats-Unis pour une durée de cinq ans au début de 1920, dont le but de payer des locomotives achetées en Amérique pour les chemins de fer de l'Etat et des fournitures de bié, farine, etc.

## Le vote de l'amnistie au Sénat

Paris, 24. — Pour la deuxième fois le projet d'amnistie est revenu devant le Sénat. Les deux assemblées n'arrivent pas à un véritable accord, le Sénat se refuse à accepter les mesures votées par la Chambre et qu'elle a votées trop démocratiquement, faute de pouvoir.

Le désaccord porte notamment sur la réintégration des cheminots. Le Sénat se refuse à la rendre obligatoire — sur l'amnistie aux récidivistes.

M. HENNESSY, sénateur républicain, se livre à de violentes attaques contre le Gouvernement, lui reprochant sa lâcheté et sa mansuétude.

Le Ministre de la Justice lui répond qu'amnistier ne veut pas dire capitalisation et la discussion générale est close.

Le Sénat a voté par 122 voix contre 101 le projet de loi relatif à la réintégration des cheminots.

Le Ministre des Travaux publics défend leur cause. Il montre que la réintégration dans le réseau de l'Etat n'a apporté aucun trouble.

Il demande à la commission de lui donner les moyens de la mener à bien sur tous les réseaux concédés.

Il reste entendu que la réintégration ne portera pas préjudice aux mutilés et victimes de la guerre.

Le rapporteur, M. BOULLE, au nom de la Commission déclare qu'il s'oppose à la réintégration des cheminots. Il ne veut pas que l'on favorise des cheminots et M. BENOIT-FRANCOIS fait remarquer que ce n'est pas approuver la grève que d'amnistier les cheminots qui l'ont faite.

Le Ministre des Travaux publics répondant à divers sénateurs réclame le point de vue du gouvernement.

Le Président du Conseil lors de sa dernière entrevue avec les directeurs des Compagnies de chemins de fer a exprimé l'espoir qu'elles examineraient les demandes avec toute la bienveillance que permet l'hierité du service. Nous ne demandons pas aux Compagnies de réintégrer la totalité des cheminots, mais nous leur demandons de faire un geste large de bienveillance et d'oubli.

### Le Sénat maintient son texte

Le Président met aux voix le 13<sup>e</sup> paragraphe de l'article 1<sup>er</sup>, qui, parlant de la réintégration des cheminots dit : « si elle se produit ». C'est la mention de phrase qui a été supprimée par la Chambre, comme impliquant la réintégration conditionnelle.

Le Sénat, par 151 voix contre 143 maintient son texte. Le projet retourne pour la troisième fois devant la Chambre. L'ensemble du projet de loi est adopté par 213 voix contre 67 sur 280 votants.

Prochaine séance vendredi 26.

### L'AFFRANCHISSEMENT DES CARTES DE VISITE ET ILLUSTREES

Paris, 24. — Le sous-secrétaire des P. T. T. communique la note suivante :

A l'occasion des envois du 1<sup>er</sup> de l'an, l'administration des Postes rappelle les tarifs applicables aux cartes de visite et aux cartes de visite dans le régime intérieur et franco-colonial :

Cartes illustrées : Cartes postales illustrées dont le motif du recto est réservé à la correspondance, l'autre moitié à l'adresse, et dont le verso est occupé par une illustration ou gravure à l'exclusion de toute annotation manuscrite : 15 centimes.

Ce tarif est réduit à 10 centimes quand les cartes illustrées ne portent que la date, l'adresse et est ensuite levé à 15 centimes et cinq mois au plus de correspondance.

Cartes de visite : Les cartes de visite contenant les indications imprimées ou manuscrites ci-après : nom, prénom, adresse, profession, sont tarifées à 10 centimes, jours et heures de consultation et de réception : 5 centimes, sous bande ou sous enveloppe ouverte.

Les cartes de visite portant toutes indications imprimées ou manuscrites autres que celles indiquées ci-dessus : Jusqu'à 5 mots : 15 centimes, sous bande ou sous enveloppe ouverte.

Au-dessus de 5 mots : 25 centimes, quel que soit le mode d'envoi.

### LES REMBOURSEMENTS A LA CAISSE D'EPARGNE

Paris, 24. — Jusqu'à présent, les déposants à la Caisse d'épargne ont pu retirer les fonds de leur compte local, dans un bureau de poste de leur choix, afin d'obtenir des remboursements à vue ne pouvant, lorsqu'ils quittaient momentanément leur résidence, recevoir des fonds que par poste.

En vue d'améliorer ce service des comptes locaux, M. Pierre Robert, sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, vient de décider qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1925, les titulaires de ces comptes pourront, en cas de déplacement, obtenir des remboursements par télégraphe dans tous les bureaux de postes de France, d'Algérie, Tunisie et du Maroc, et à Paris par carte-télégramme.

### LES SOVIETS METTENT DE L'EAU DANS LEUR VIN

Londres, 24. — On mande de Riga à l'Agence Reuter : « Par suite de l'obstruction des paysans, le gouvernement soviétique considère sérieusement un nombre important de réserves. »

Le Comité Central soviétique a publié des déclarations dans lesquelles il affirme que la situation économique et des paysans a nécessité la révision des institutions soviétiques et un accord avec un comité exécutif composé de 55 membres pour considérer les réformes nécessaires pour faire face à la nouvelle situation et pour recommander jusqu'à quel point il est possible de désintéresser les paysans communistes à une réelle participation à l'administration du pays ».

## LES BIENFAITS DE L'ORGANISATION SYNDICALE DANS LE TEXTILE DUNKERQUEOIS

### Une méthode nette et forte, permet au syndicat textile de Dunkerque de caresser l'espoir de notables améliorations

Le syndicat textile de Dunkerque fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire. Il avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

Le syndicat textile de Dunkerque, qui fut fondé en février 1901 par Campignon, qui en fut le secrétaire, avait pour but de défendre les intérêts des travailleurs du textile de Dunkerque, Saint-Pol, Coudedeque, Rosendaël, Wasten, Induroutre, Réveinnes, etc. Il se développa au sein d'une population d'ouvriers qui compte environ 6.000 membres. Il se recruta, dans la proportion de 90 pour cent, dans le personnel féminin.

## La Journée Sportive

### Les Manifestations d'aujourd'hui

FOOTBALL-ASSOCIATION  
Neubois. — Terrain d'honneur, rue Joffre, 14 heures. Brest, Roubaix, contre White Star de Bruxelles.

Baclic Club de Roubaix contre C.A. Delezanne, 14 heures. Roubaix, contre White Star de Bruxelles.

Football Club de Roubaix contre J.A. Arrondissement, 14 h. 15, Stade Andréa Proust, au Crêt-Hier.

Mulluim. — O.S.C. Mulluim contre A.S. de Crêt-Nord, 14 h. 15, rue de l'Industrie, 14 heures.

Tourcoing. — U.S. de Tourcoing contre U.S. de Tourcoing 1, à 14 h. terrain de la Plaine.

Mouscron. — U.S. Mouscron contre Courtrai Sports 1, à 14 h. terrain de l'A.S. de Mouscron.

BASKET-BALL  
Roubaix. — 15 h. Parc Jean Durbulle, Racing Club de Roubaix contre Société Athlétique de Mouscron (Paris).

### COLOMBOPHILIE

#### La journée du Pigeon Voyageur

Le 16 et le 17 janvier aura lieu à Lille, Palais Rameau, une grande exposition de pigeons-voyageurs organisée par la Fédération colombophile de la première région. A l'heure actuelle, les organi-

sauteurs ont déjà reçu de nombreuses adhésions venant de tous les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Plusieurs centaines de mâles exposent leurs meilleurs et leurs plus beaux sujets. Il est prévu que les visiteurs de plus imposante, à commencer par la superbe Coupe que le « Réveil du Nord » a offerte et qui sera à être devant le Stade Roubaixien.

Le « REVEIL DU NORD », très heureux d'offrir cette Coupe, se devait d'organiser le beau sport que est la Colombophilie, l'un des plus beaux, l'un des plus utiles.

### FOOTBALL-ASSOCIATION

L'OLYMPIQUE LILLOIS A DUNKERQUE  
A l'occasion des fêtes de la Noël, le grand Club Olympique de Lille a organisé une tournée de football à Dunkerque. Le 10 décembre, l'équipe de Lille a battu celle de Dunkerque par 2 buts à 0.

L'équipe qui fera le déplacement de Dunkerque, sera ainsi composée : Bis ; Villette ; Arrière ; Gauthier ; Quinchen ; Duvion ; Vialat ; Le Grain ; Avants ; Frizot ; Pinson ; Pluquet ; Vandenberghe ; Deramont.

LES CHAMPIONNATS DU NORD GROUPE A  
Voici les rencontres inscrites au calendrier du 28 décembre :

Sparking Club Fyves contre U. S. de Tourcoing, à 14 heures.

Racing Club de Roubaix contre R.C. de Calais, à 14 heures.

U.S. Bonnières contre Olympique Lillois, à 14 heures.

U.S. Arras contre S.C. Abbeville, à 14 heures.

Le match Amiens A.C. Stade Roubaixien se terminera par un match nul.

Toutes ces rencontres se joueront sur le terrain du club cité premier.

DEMANDES DE MATCHES  
Carabiniers de Billy-Montigny demandent matches : Equipe 13 contre équipe correspondante en 1<sup>re</sup> série B, à Billy, le 29 janvier, 29 mars, 13 et 26 avril, 13 avril L'Union de Fagnies, sur terrain à Fagnies, le 13 février, 13 et 26 avril, 13 et 26 avril.

Equipe 2 contre équipe correspondante en 2<sup>e</sup> série B, à Billy, le 13 février, 13 et 26 avril, 13 et 26 avril.

Equipe 3 contre équipe correspondante en 3<sup>e</sup> série B, à Billy, le 13 février, 13 et 26 avril, 13 et 26 avril.

Equipe 4 contre équipe correspondante en 4<sup>e</sup> série B, à Billy, le 13 février, 13 et 26 avril, 13 et 26 avril.

Equipe 5 contre équipe correspondante en 5<sup>e</sup> série B, à Billy, le 13 février, 13 et 26 avril, 13 et 26 avril.

Equipe 6 contre équipe correspondante en 6<sup>e</sup> série B, à Billy, le 13 février, 13 et 26 avril, 13 et 26 avril.

Equipe 7 contre équipe correspondante en 7<sup>e</sup> série B, à Billy, le 13 février, 13 et 26 avril, 13 et 26 avril.

Equipe 8 contre équipe correspondante en 8<sup>e</sup> série B, à Billy, le 13 février, 13 et 26 avril, 13 et 26 avril.

Stolle Club Lillois, équipe 1 demande matches, 13 janvier, c et 15 février Equipe 2, 13 janvier, 13 février Equipe 3, 13 janvier, 13 février Equipe 4, 13 janvier, 13 février Equipe 5, 13 janvier, 13 février Equipe 6, 13 janvier, 13 février Equipe 7, 13 janvier, 13 février Equipe 8, 13 janvier, 13 février Equipe 9, 13 janvier, 13 février Equipe 10, 13 janvier, 13 février Equipe 11, 13 janvier, 13 février Equipe 12, 13 janvier, 13 février Equipe 13, 13 janvier, 13 février Equipe 14, 13 janvier, 13 février Equipe 15, 13 janvier, 13 février Equipe 16, 13 janvier, 13 février Equipe 17, 13 janvier, 13 février Equipe 18, 13 janvier, 13 février Equipe 19, 13 janvier, 13 février Equipe 20, 13 janvier, 13 février Equipe 21, 13 janvier, 13 février Equipe 22, 13 janvier, 13 février Equipe 23, 13 janvier, 13 février Equipe 24, 13 janvier, 13 février Equipe 25, 13 janvier, 13 février Equipe 26, 13 janvier, 13 février Equipe 27, 13 janvier, 13 février Equipe 28, 13 janvier, 13 février Equipe 29, 13 janvier, 13 février Equipe 30, 13 janvier, 13 février Equipe 31, 13 janvier, 13 février Equipe 32, 13 janvier, 13 février Equipe 33, 13 janvier, 13 février Equipe 34, 13 janvier, 13 février Equipe 35, 13 janvier, 13 février Equipe 36, 13 janvier, 13 février Equipe 37, 13 janvier, 13 février Equipe 38, 13 janvier, 13 février Equipe 39, 13 janvier, 13 février Equipe 40, 13 janvier, 13 février Equipe 41, 13 janvier, 13 février Equipe 42, 13 janvier, 13 février Equipe 43, 13 janvier, 13 février Equipe 44, 13 janvier, 13 février Equipe 45, 13 janvier, 13 février Equipe 46, 13 janvier, 13 février Equipe 47, 13 janvier, 13 février Equipe 48, 13 janvier, 13 février Equipe 49, 13 janvier, 13 février Equipe 50, 13 janvier, 13 février Equipe 51, 13 janvier, 13 février Equipe 52, 13 janvier, 13 février Equipe 53, 13 janvier, 13 février Equipe 54, 13 janvier, 13 février Equipe 55, 13 janvier, 13 février Equipe 56, 13 janvier, 13 février Equipe 57, 13 janvier, 13 février Equipe 58, 13 janvier, 13 février Equipe 59, 13 janvier, 13 février Equipe 60, 13 janvier, 13 février Equipe 61, 13 janvier, 13 février Equipe 62, 13 janvier, 13 février Equipe 63, 13 janvier, 13 février Equipe 64, 13 janvier, 13 février Equipe 65, 13 janvier, 13 février Equipe 66, 13 janvier, 13 février Equipe 67, 13 janvier, 13 février Equipe 68, 13 janvier, 13 février Equipe 69, 13 janvier, 13 février Equipe 70, 13 janvier, 13 février Equipe 71, 13 janvier, 13 février Equipe 72, 13 janvier, 13 février Equipe 73, 13 janvier, 13 février Equipe 74, 13 janvier, 13 février Equipe 75, 13 janvier, 13 février Equipe 76, 13 janvier, 13 février Equipe 77, 13 janvier, 13 février Equipe 78, 13 janvier, 13 février Equipe 79, 13 janvier, 13 février Equipe 80, 13 janvier, 13 février Equipe 81, 13 janvier, 13 février Equipe 82, 13 janvier, 13 février Equipe 83, 13 janvier, 13 février Equipe 84, 13 janvier, 13 février Equipe 85, 13 janvier, 13 février Equipe 86, 13 janvier, 13 février Equipe 87, 13 janvier, 13 février Equipe 88, 13 janvier, 13 février Equipe 89, 13 janvier, 13 février Equipe 90, 13 janvier, 13 février Equipe 91, 13 janvier, 13 février Equipe 92, 13 janvier, 13 février Equipe 93, 13 janvier, 13 février Equipe 94, 13 janvier, 13 février Equipe 95, 13 janvier, 13 février Equipe 96, 13 janvier, 13 février Equ